



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **PUBLICATION DU RAPPORT ANNUEL 2019 DU CLUB DE PARIS ET MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE DE SUSPENSION DU SERVICE DE LA DETTE (ISSD)**

Le rapport annuel 2019 du Club de Paris est maintenant disponible sur le site internet du Club de Paris.

Ce rapport présente l'activité du Club de Paris au cours de l'année 2019, qui a permis de renforcer la coordination entre les créanciers officiels bilatéraux, qu'ils soient membres du Club de Paris, participants *ad hoc* à ses réunions ou créanciers non membres du Club de Paris (membres ou non du G20). Le Club de Paris a notamment accueilli l'Inde en tant que participant *ad hoc*.

L'année 2019 a été marquée par la réunion du Forum de Paris qui a eu lieu le 7 mai 2019 à Paris, avec le soutien de la Présidence japonaise du G20. Cette réunion à haut-niveau a rassemblé plus d'une soixantaine de dirigeants internationaux, dont une trentaine de ministres et gouverneurs de Banque centrale, des dirigeants d'organisations internationales et d'institutions financières internationales, ainsi que des représentants de la société civile et du secteur privé. Les participants au Forum de Paris ont échangé sur les moyens d'assurer un financement soutenable du développement, *via* l'identification de pratiques de financement plus durables, l'investissement dans des infrastructures de qualité et la mise en œuvre de politiques d'atténuation des risques associés à la volatilité des flux de capitaux.

Plus récemment, la coordination entre créanciers membres du Club de Paris et non-membres du Club de Paris s'est approfondie avec l'annonce le 15 avril 2020 d'une initiative de suspension du service de la dette (ISSD). Cette initiative conjointe entre le G20 et le Club de Paris constitue à ce titre une percée historique.

A ce jour, 32 pays éligibles ont officiellement demandé au Club de Paris à bénéficier de cette initiative. Parmi ces 32 pays, 18 pays (Burkina Faso, Cameroun, Comores, Congo (République du), Côte d'Ivoire, Dominique, Éthiopie, Grenade, Guinée, Kirghizstan, Mali, Mauritanie, Myanmar, Népal, Niger, Pakistan, Tchad et Togo) ont d'ores et déjà signé un protocole d'accord avec leurs créanciers membres du Club de Paris. Pour ces 18 pays, le montant total des échéances initialement dues en 2020 ainsi différées représente environ 1,3 milliard de dollars à ce jour, auquel s'ajoute le report d'arriérés préexistants.

Les créanciers du Club de Paris continuent de se coordonner étroitement avec les membres du G20 non-membres du Club de Paris, ainsi que les autres parties prenantes afin d'assurer la mise en œuvre de cette initiative.

### Notes de contexte

1. Le Club de Paris s'est réuni pour la première fois en 1956. Il s'agit d'un groupe informel de gouvernements créanciers dont le rôle principal est d'assurer la coordination des créanciers publics lors des restructurations de dette.

2. Les 22 membres du Club de Paris sont les suivants : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Corée, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Fédération de Russie, Finlande, France, Irlande, Israël, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

3. La publication d'un rapport annuel, depuis 2008, témoigne de l'engagement des créanciers du Club de Paris à contribuer à une plus grande transparence du travail et du fonctionnement du Club de Paris.

4. Le rapport annuel 2019 du Club de Paris comprend les cinq grands chapitres suivants :

-- un chapitre sur l'activité *outreach* du Club de Paris,

-- un chapitre sur la dette soutenable pour une croissance durable et pour un financement vertueux du développement, thème central du Forum de Paris du 7 mai 2019

-- un chapitre sur l'engagement du Club de Paris avec le secteur privé dans la promotion d'une plus grande transparence et viabilité de la dette,

-- un chapitre sur la mise en œuvre des Principes Opérationnels du Financement Soutenable du G20,

-- un chapitre sur l'approche contractuelle et les progrès et défis à venir.

A ces cinq grandes parties, s'ajoutent une présentation du rôle du Club de Paris ainsi que de l'encours du Club de Paris sur les pays emprunteurs.